

OCTOBRE, 2025

Vol. 27, No.1

MOT DU PRÉSIDENT

Après avoir connu une longue lune de miel avec la population, le gouvernement de la CAQ est maintenant à la fin de son parcours aux commandes de la province, avec des sondages défavorables qui s'accumulent, semaine après semaine. Étant aux abois, il multiplie dès maintenant les projets de loi populistes et démagogiques afin d'aller chercher une frange de la population favorable à ses idées issues de son héritage de l'ADQ.

À la tête d'un gouvernement majoritaire, même s'il a perdu des députés à la suite de départs ou d'éjections du caucus, il n'hésite pas à faire passer ses projets de loi en utilisant le bâillon afin de couper court aux échanges avec les partis d'opposition. Il se donne une légitimité en rétorquant que c'est ce que la population veut alors que seulement 41 % de cette dernière a voté en sa faveur aux élections de 2022. Il impose ses vues et ses décisions sans tenir compte des désirs réels de la population, sans consultations.

Ayant les coudées franches avec une opposition divisée à l'Assemblée nationale, il a un peu plus de difficultés avec les maires de plusieurs villes, avec des associations de défense des droits des minorités et de l'environnement, ainsi qu'avec les syndicats. On se souviendra qu'à une certaine époque, il y avait aussi un certain contrepoids politique avec les conseils des commissaires scolaires, mais ces derniers ont été abolis lors de l'adoption du PL40. Les seuls commissaires toujours en place sont ceux des commissions scolaires anglophones et ces derniers ne manquent pas une occasion de contester en cour les décisions gouvernementales qui touchent leur réseau.

Selon la perception caquiste, les syndicats seraient responsables en grande partie de ce qui va mal dans la province. La débâcle de SAAQclic ? NorthVolt ? La filière batteries ? Qu'à cela ne tienne, le gouvernement va mettre à sa main ces associations de travailleuses et de travailleurs afin de réduire leur portée !

Le projet de loi 89 est conçu autour d'une noble prémisse : « Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out ». Cependant, lorsque l'on y regarde de plus près, on se rend compte que le ministre du Travail se donne un pouvoir de mettre fin à un conflit de travail s'il estime qu'il cause un préjudice grave à la population (sécurité sociale, économique ou environnementale). On voit rapidement que le spectre d'intervention du ministre est très large et qu'il pourrait intervenir de façon défavorable dans un rapport de force lors de négociations difficiles. Croyez-vous qu'un employeur mettra tous les efforts requis pour en venir à une entente avec ses employés ? Ou s'il se traînera les pieds dans l'attente d'une intervention du ministre pour imposer un arbitrage ?

Cette loi introduira aussi une nouvelle forme de services essentiels : la loi introduit la notion de « services assurant le bien-être de la population » dans certains secteurs, pouvant mener à l'instauration de services minimums. Est-ce que l'éducation fera partie des nouveaux secteurs touchés ? Rappelez-vous que nous avons réussi à obtenir un meilleur règlement monétaire lors de la dernière ronde de négociations en intensifiant nos moyens de pression. Serons-nous en mesure de faire de même lors des prochaines négociations avec le gouvernement ? Cette nouvelle loi ne me permet plus d'y croire.

Le 29 novembre prochain, un grand rassemblement public aura lieu à Montréal, à 13 h 30, afin de dénoncer, entre autres, ce projet de loi qui brimera nos droits de travailleuses et de travailleurs. Nous vous invitons à venir grossir nos rangs à la Place du Canada afin de faire front avec nous ! Faire front pour les travailleuses et les travailleurs, faire front pour l'état social et faire front pour la planète !

Solidarité !

Michel Picard

Président de l'APPA-CSN ■

RETOUR SUR LES ÉLECTIONS

Le 8 octobre dernier, s'est tenue une assemblée générale, afin d'élire les membres du conseil syndical de l'APPA. Voici les membres qui ont été élus pour vous représenter. Félicitations et bon mandat à tous et à toutes!

Secteur Général (5 postes)

Julie Blanchette	Personnel Technique	Technicienne en administration au BDOT
Nancy Beauchemin	Personnel Administratif	Agente de bureau classe principale au BSCAT
Élyse Favreault	Personnel Para-technique	Opératrice en informatique classe principale au STI
Marie-Josée Bourdon	Personnel de secrétariat	Secrétaire d'école à l'école Saint-Pierre-Apôtre
Martin Renaud	Services Para-pédagogiques	Surveillant d'élèves à l'école secondaire Eulalie-Durocher

Secteur de l'adaptation scolaire (2 postes)

Cynthia Charette	Technicienne en éducation spécialisée à l'école Charles-Bruneau
Estelle Lapierre	Technicienne en éducation spécialisée à l'école Hélène-Boullé

Secteur des services de garde (3 postes)

Liuba Ceban	Éducatrice en milieu scolaire à l'école Madeleine-de-Verchères
Karen Palma	Éducatrice en milieu scolaire à l'école Saint-Clément
Jean De Grandpré	Éducateur en milieu scolaire à l'école La Vérendrye

Comité des statuts et règlements (3 postes)

Liuba Ceban (CSSDM)	Éducatrice en milieu scolaire à l'école Madeleine-de-Verchères
Marie-José Baron (CSSDM)	Éducatrice en milieu scolaire à l'école Saint-Clément
Elijah Mackongo (CSEM)	Technicien en éducation spécialisée à l'école Edward Murphy

Saviez-vous quel est le rôle du conseil syndical?

C'est d'orienter et d'administrer le syndicat entre les assemblées générales. Il règle tous les sujets concernant les membres du syndicat. Il dispose des questions relatives à l'application et à la négociation des conventions collectives et des ententes qui en découlent ainsi que les questions budgétaires.

**Tiré des statuts et règlements ■*



AVEZ-VOUS PRÉSENTEMENT UNE PERSONNE DÉLÉGUÉE DANS VOTRE LIEU DE TRAVAIL ?

À l'heure actuelle, bien peu de délégués ou agents de liaison ont renouvelé leur mandat pour l'année 2025-2026. En raison des nombreux changements de lieux de travail qui ont cours à chaque nouvelle année scolaire, nos statuts et règlements prévoient que le mandat des délégués est d'une durée d'un an et doit être renouvelé à chaque année, à la rentrée.

Pourquoi auriez-vous intérêt à maintenir le lien important que représente le délégué dans votre école, centre ou service?

Pour conserver le lien privilégié avec votre syndicat et vous assurer de recevoir les bonnes informations lorsque vous en avez besoin.

Pour mobiliser vos collègues afin qu'ils s'impliquent dans la vie syndicale soit en assistant aux assemblées générales ou en participant aux activités sociales de l'APPA (journée du personnel de soutien, party des fêtes, colloque, etc.).

Pour être nos yeux et nos oreilles dans votre milieu.

Pour avoir accès à des formations offertes aux délégués.

Pour être prêts lorsque s'amorcera la prochaine ronde de consultation en vue du renouvellement de notre convention collective qui commencera bien avant l'échéance de notre convention actuelle.

Il n'y a pas de personne déléguée dans votre milieu? Pourquoi pas vous?

Pour qu'un délégué soit officiellement reconnu comme tel sur son lieu de travail, une élection doit être organisée parmi les membres de l'APPA sur le lieu de travail. Une fois l'élection terminée, le représentant élu doit remplir le formulaire disponible ici :

<https://appa.qc.ca/cssdm/membres/conseil-delegues/>

et le retourner à l'APPA par courrier interne, en personne au 3340 boulevard de l'assomption, suite 200, ou par courriel à l'adresse appa@appa.qc.ca ■

JOURNÉE NATIONALE DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE

Retour sur la soirée du 23 septembre 2025 à Oasis immersion pour souligner la Journée nationale du personnel de soutien scolaire.

Le 23 septembre dernier, nous avons convié tous nos membres à une soirée à Oasis immersion, au Palais des congrès de Montréal.

La soirée a débuté à 17h30 et s'est terminée à 20h30.

Les participants ont été accueillis par un verre de mousseux et quelques bouchées. Ils ont ensuite pu profiter à leur guise de la présentation immersive Nature vive. Cette expérience sensorielle nous a offert un moment de contemplation et de réflexion sur la biodiversité et la préservation de la nature. Le parcours nous en a mis plein la vue.

Nous aurions souhaité avoir une plus grande participation, mais nous tenons à remercier tous les participants à cette soirée. Ces événements de reconnaissance que nous organisons chaque année pour la Journée nationale du personnel de soutien scolaire ont comme objectif de vous remercier pour tout le travail que vous accomplissez chaque jour.

Surveillez vos courriels incluant vos courriers indésirables, vos babillards syndicaux (affiches envoyées par courrier interne à tous les lieux de travail) et le journal syndical pour être informés de nos prochaines activités.

Votre comité de la vie syndicale APPA vous reviendra bientôt avec des annonces concernant le party des Fêtes qui aura lieu en janvier 2026 ! ■



MARCHE MONDIALE DES FEMMES



Il faut se rappeler que tout a débuté en 1995, alors que pendant dix jours (26 mai au 4 juin), 800 marcheuses québécoises parties de Montréal, Longueuil et Rivière-du-Loup, convergent vers la ville de Québec afin de « lutter contre la pauvreté » qui les afflige au lendemain d'une profonde récession économique.

L'événement est nommé la marche Du pain et des roses. Le pain symbolise le travail et de meilleures conditions économiques, alors que les roses font référence à la qualité de vie.

8 mars, 4 juin et du 9 au 14 octobre 2000

Les activités étaient nombreuses et se sont déroulées autour du 8 mars, du 4 juin pour les 5 ans de la marche Du pain et des roses, et du 9 au 13 octobre, où des marcheuses et militantes de la CSN ont sillonné les rues et les routes du Québec en scandant les 20 revendications pour contrer la violence et la pauvreté que subissent les femmes. Le tout s'est terminé dans la solidarité par un rassemblement de plus de 50 000 personnes à Montréal le 14 octobre.

Presque 5 millions de signatures de la carte d'appui ont été adressées au secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en vue de lutter contre la pauvreté des femmes et la violence qu'elles vivent. Une délégation internationale a transmis également les revendications internationales, le 17 octobre, à New York où ont convergé des femmes du monde entier. Les femmes de la CSN étaient présentes.

En 2005, la marche mondiale a pris la forme d'un relais de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité sur les cinq continents. La Charte, adoptée à une réunion internationale de la MMF au Rwanda le 10 décembre 2004, dépeint le monde que les femmes veulent construire, basé sur l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix.

Au Québec, quinze mille femmes accueillaient la Charte qui arrivait par le traversier à Québec le 7 mai 2005. Cinq revendications, chacune incarnant les valeurs de la Charte, avaient été dévoilées le 8 mars. **Le 17 octobre**, lors de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, des femmes de tous les fuseaux horaires se sont mobilisées.

« En 2010, ça va marcher ! » L'année d'actions féministes culmine à Rimouski lors d'un grand rassemblement le 17 octobre. Plus de 10 000 femmes de toutes les régions sont présentes. La semaine précédant ce rassemblement, des actions ont eu lieu partout au Québec sur les thèmes du bien commun et de l'accès aux ressources, l'autonomie économique des femmes, la violence envers les femmes, la paix et la démilitarisation et les solidarités avec les femmes autochtones. Lors de l'édition 2010, des marionnettes géantes, les Marcheuses, ont été utilisées lors des actions dans tous les pays participant à la MMF.

En 2015, c'est sous le thème « **Libérons nos corps, notre Terre et nos territoires** » que les femmes marchent. Afin de protester contre l'exploitation et la marchandisation du corps des femmes ainsi que des territoires et ressources naturelles ainsi que contre l'austérité des gouvernements, une caravane des résistances et alternatives féministes a sillonné le Québec, pour terminer à Trois-Rivières, le 17 octobre, lors d'un grand rassemblement réunissant **plus de 10 000 femmes**.

En 2020, en raison de la pandémie, les actions mondiales de la MMF ont été reportées à l'année suivante et ont été décentralisées partout dans la province. Le thème était « Résistons pour vivre, marchons pour transformer ».

Les 17 et 18 octobre 2025, nous nous sommes donnés, toutes et tous, rendez-vous à Québec, pour le rassemblement de la Marche mondiale des femmes. Car oui, nous sommes « **Encore en marche pour transformer le monde** ».

Nous étions près de 20 000 femmes et alliés de toutes les régions pour dénoncer la pauvreté, les violences faites aux femmes et la crise environnementale en proposant une vision d'un monde juste, solidaire et... féministe.

- ✚ Nous avons marché contre les choix politiques qui nuisent à une véritable égalité.
- ✚ Nous avons marché pour le droit de toutes les femmes à vivre en paix et en sécurité, partout, tout le temps.
- ✚ Nous avons marché pour que toutes les femmes aient droit à un revenu leur permettant de vivre dignement.
- ✚ Nous avons marché pour que toutes les femmes aient véritablement accès à des services publics de qualité.
- ✚ Nous avons marché contre les choix économiques privilégiant le profit au détriment de la vie humaine.

Par la suite, nous avons eu droit à une cérémonie festive et engagée dont le chant Du pain et des roses. Des frissons assurés !

Il faut continuer à militer parce que l'égalité n'est pas acquise, même après 30 ans. Il faut lutter par respect pour celles qui se sont battues. Il faut lutter pour les prochaines générations afin qu'elles aient un monde meilleur.

Voici quelques photos qui reflètent bien peu ce qui a été vécu lors de la marche. ■



SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Que la santé au travail n'est pas seulement au niveau physique mais également psychologique selon la loi ?
- Que l'employeur doit s'occuper aussi de la santé psychologique ?
- Que les facteurs de risque peuvent devenir des facteurs de protection en milieu de travail ?

En effet, la réforme des lois en santé et sécurité reconnaît, selon l'article 51 de la loi, que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé, assurer la sécurité et l'intégrité physique et psychique du travailleur, notamment en utilisant des méthodes et techniques visant à **identifier, contrôler et éliminer** les risques pouvant affecter la santé et la sécurité du travailleur.

Lorsque l'on retrouve un climat de travail malsain, on doit identifier les facteurs de risques psychosociaux. Ces facteurs de risques psychosociaux (selon l'institut de recherche en santé et sécurité du travail) sont: **la charge de travail, l'autonomie décisionnelle, le soutien social et la reconnaissance au travail**. Quatre facteurs qui ont un impact majeur sur la santé et la sécurité des travailleurs. Pris à l'inverse, ces facteurs peuvent devenir des facteurs de protection si on s'en occupe ! ■



Saviez-vous que le 24 octobre 2025 a eu lieu la Journée nationale de l'écoute? Cette journée qui a vu le jour pour la première fois en 2018 est organisée par l'Association des centres d'écoute téléphonique du Québec. Cette année, le thème « L'écoute, c'est humain » abordait l'impact de l'ère numérique et de l'intelligence artificielle sur cette aptitude qui est avant tout humaine. L'écoute, c'est d'abord dans le lien, le non-verbal et dans l'ouverture et l'accueil que ça se passe. Effectivement, l'écoute se définit au-delà des mots et davantage au niveau du ressenti. Trop souvent, les mots cachent notre malaise à réellement écouter. On essaie de trouver des solutions ou encore d'apporter du réconfort en disant que tout ira bien. On donne des conseils ou encore on tente de se mettre à la place de l'autre.

Mais l'écoute, c'est d'abord d'être présent à soi-même et à l'autre. C'est entendre avant de chercher à comprendre. C'est d'accepter de se sentir impuissant et de ne pas avoir réponse à tout. C'est d'être le reflet, le miroir de l'autre, afin de l'accompagner dans son vécu émotif, à son rythme, à sa façon. Écouter, c'est commencer par se taire et laisser tomber ce qui nous préoccupe pour donner toute sa disponibilité à l'autre. Souvent, ce que dit l'autre n'est qu'une occasion de parler de soi. Il faut donc prendre conscience de nos pensées et nos biais inconscients qui, bien souvent, nous empêchent d'être pleinement présents à l'autre. Cesser son monologue intérieur et se concentrer entièrement sur le vécu de la personne devant nous. Pour terminer, apprendre à bien écouter nous permet de développer notre capacité à écouter nos propres signaux physiques et émotionnels. Écouter l'autre est donc le plus beau présent que l'on puisse faire à quelqu'un et à soi-même, car l'écoute nous fait grandir.

Page de l'Association des centres d'écoute téléphonique du Québec :

[Journée de l'écoute 2025 - Centres d'écoute du Québec](#) ■

LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

La 10^e édition de **La grande semaine des tout-petits** aura lieu du 17 au 23 novembre 2025. Elle inclut la journée mondiale de l'enfance qui se déroulera le 20 novembre. Cette semaine a comme objectif de sensibiliser la population et d'ouvrir un dialogue entre les différents acteurs. Cela en vue d'instaurer un terreau fertile à la création de programmes et de politiques publiques favorables au développement global des enfants. Bien que notre gouvernement soutienne cette initiative, les décisions budgétaires ne vont pas nécessairement en ce sens. Ce n'est pas dans les priorités gouvernementales, au même titre que les dépenses liées aux secteurs des services publics comme l'éducation et la santé.

« Montréal, le 26 mars 2025 — À la suite du dépôt du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec, le Collectif petite enfance est inquiet quant aux orientations budgétaires concernant les services destinés aux tout-petits et à leurs familles. Au-delà des coupures que peuvent représenter les faibles augmentations des dépenses en santé et services sociaux ou en éducation, le Collectif constate l'absence d'investissements majeurs et transversaux pour les tout-petits et leur famille. »

Tiré d'un communiqué du Collectif petite enfance :

<https://collectifpetiteenfance.com/actualites/communiqu-e-le-collectif-petite-enfance-exprime-ses-preoccupations-concernant-le-budget-2025-2026-du-quebec/>

10 ans d'ascension et encore tant à gravir!
Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet.



**LA GRANDE
SEMAINE DES
TOUT-PETITS**
17 au 23
novembre 2025
grandesemaine.com
10^e édition

<https://collectifpetiteenfance.com/grande-semaine-des-tout-petits/activites-regionales-et-nationales/> ■



IMPORTANT

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT NOTRE RÉGIME D'ASSURANCES COLLECTIVES !

Le 27 novembre prochain, en soirée, aura lieu une assemblée générale pour vous présenter les conditions de renouvellement de nos assurances collectives.

Des modifications majeures au régime actuel seront soumises au vote. Ces changements visent notamment l'assurance de soins dentaires ainsi que l'assurance salaire de longue durée. Suivant la présentation qui vous sera faite lors de cette assemblée, seuls les membres APPA présents pourront se prononcer sur ce plan de renouvellement.

Inutile de vous dire que votre présence est très importante et qu'elle est fortement recommandée. N'oubliez pas d'inscrire cet événement à votre calendrier.

Vous recevrez prochainement, par courriel ainsi que sur notre site internet, tous les détails pour vous inscrire à cette assemblée qui se déroulera en mode virtuel (Zoom).

Votre comité exécutif ■



CAMPAGNE CSN - FAIRE FRONT -

Faire front est la nouvelle campagne CSN qui vient d'être déployée et qui culminera lors du **grand rassemblement du 29 novembre 2025** mais se poursuivra aussi tout au long de l'année pour continuer à montrer au gouvernement, notre employeur pour beaucoup d'entre nous, que nous ne sommes pas responsables de la crise du logement, de l'effritement des services publics, des scandales coûteux comme SAAQclac, Northvolt ou encore le troisième lien.

Par son projet de loi 89 qui met en péril notre droit de grève, il s'attaque également au droit démocratique de s'unir, pour nous faire taire et ainsi faciliter la mise en place de son plan d'austérité et d'affaiblissement des services publics dont nous faisons partie.

Dans les prochaines parutions, nous vous ferons connaître la campagne et son déploiement pour que nous continuions à nous mobiliser afin de contrer cette destruction de nos services.

C'est un rendez-vous le 29 novembre prochain ! ■

COLLOQUE DE L'APPA 2026

Le comité qui organise le colloque de 2026 s'est déjà réuni à quelques reprises afin de vous présenter des ateliers qui sauront vous plaire assurément.

Ces journées auront lieu les **26 et 27 mars 2026** pour le secteur général et l'adaptation scolaire tandis que le secteur de la garde scolaire aura la journée du **28 mars** qui lui sera consacrée.

Il reste tant à faire mais le comité sera prêt à vous recevoir avec plaisir.

N'oubliez pas de mettre ces dates à votre agenda 2026. C'est un rendez-vous ! ■



Le comité de la condition féminine vous invite à participer en grand nombre à la cause du cancer du sein en amassant vos soutiens-gorges et en contribuant à cette grande collecte.

La campagne « Osez le donner ! » débutera au mois d'octobre et se terminera le vendredi 1er mai 2026.

Pour chaque soutien-gorge amassé, La Vie en Rose donnera 1 \$ à la Fondation du cancer du sein.

À la mi-mai, le comité effectuera trois tirages de cartes cadeaux de la boutique La Vie en Rose entre les équipes participantes.

Pour obtenir votre formulaire de participation, vous devez faire parvenir un courriel à Mme Chantal Gignac (cgignac@appa.qc.ca) et si vous avez des questions, vous pouvez la rejoindre au (514) 254-3503 poste 209 ou choisir l'option secteur général.

Bonne journée ! ■